

Le Pin d'Alepe



Bulletin de liaison de
l'Association Lozérienne pour l'Étude
et la Protection de l'Environnement

DÉCOUVRIR
LE CAUSSE
MÉJEAN

L'ALEPE ET
L'ÉNERGIE
ÉOLIENNE

RENCONTRES
NATIONALES
"BUSARDS"

PRODUITS
PHYTOSANITAIRES

AG DE L'ALEPE

Rencontres
naturalistes
le 23 mars !

AG
le 22 mars !

EN ROUTE POUR
LES 35 ANS DE
L'ALEPE !



FÉVRIER 2014
NUMERO 77

ÉDITO :

Une nouvelle année est commencée. C'est donc le moment des bilans et des perspectives de l'association. Le contexte n'a guère changé et n'est toujours pas réjouissant. L'ALEPE poursuit néanmoins sa route et tient le cap. Pourquoi ? Pour une évidence et une certitude que nous partageons tous, salariés et bénévoles, au sein de cette association : l'être humain a besoin de la Nature, pour continuer à vivre, pour s'équilibrer mais aussi spirituellement. La Nature n'est pas une marchandise, sa valeur dépasse tous les critères économiques auxquels se sont soumises nos sociétés modernes. Mais combien sommes-nous à en avoir conscience et à faire suivre nos sensibilités d'actes ?

Comptons nous... nous ne sommes peut être pas nombreux, mais nous devons rester unis, réunis, déterminés, volontaires et aussi fiers des valeurs portées par notre bannière.

Côté salariés, chaque début d'année nous rappelle le volume d'activités réalisé. Mais derrière ce volume, pour qui s'intéresse de plus près à certains dossiers, la qualité, la fiabilité et l'engagement sont permanents et bien perceptibles. Quelle que soit l'activité (pôle études, secrétariat, animation), la science et la conscience sont toujours présentes, ainsi que la remise en question, valeurs honorables et porteuses d'avenir.

Côté bénévoles, une grande diversité règne. Chacune, chacun apporte en fonction de son temps libre, de ses compétences, de ses moyens. De l'hyper-activité à l'engagement occasionnel, toutes les bonnes volontés ont leur place. Nous avons chacun nos points forts, donc aussi nos points faibles, et la tolérance dans ce domaine anime les conseils d'administration. Et c'est pour cela que nous continuons et que nous progressons, même doucement. Car les dossiers sont nombreux.

Une évidence de plus en plus flagrante est le rôle que nous tenons et devons tenir dans la protection de la Nature et de l'Environnement. Et le constat quotidien est lourd de conséquences pour la Nature : l'Etat se désengage, nos concitoyens demeurent majoritairement non impliqués, le Conseil Général de la Lozère n'a pas la volonté de mettre en place une vraie

politique de préservation des espaces naturels sensibles (ENS), les substances chimiques (bromadiolone, chloralose...) utilisées notamment dans les traitements agricoles intoxiquent les chaînes alimentaires, déciment les prédateurs de campagnols dont certains ont un statut précaire et bénéficient d'un Plan National d'Actions (Milan royal...) et cette liste n'est pas exhaustive. Ce n'est donc pas le moment de lâcher prise !

Malheureusement, nous ne pouvons pas être partout en même temps...

Certains dossiers sont délicats et la participation de l'ALEPE est parfois mal comprise par certains de nos concitoyens (exemple des parcs éoliens).

Nous acceptons bien sûr les critiques, constructives... car les améliorations nécessaires trahissent très souvent le manque de bénévoles, ou de salariés, pour y remédier, et je m'adresse ici à tous les adhérents : certains points vous semblent à améliorer au sein de l'ALEPE ? Alors rejoignez- nous ! Apportez, et portez avec nous cette association : un texte pour le Pin, une participation à une enquête, un coup de main sur une opération ponctuelle, un relai d'informations, des transmissions de données, une adhésion... s'impliquer, même provisoirement, dans l'association, est toujours gratifiant.

Jean-Luc BIGORNE



Loutre d'Europe, le 2 février 2014 - Michel QUIOT

SOMMAIRE

Observations naturalistes

4

Entre Méditerranée et montagne : le causse Méjean

4

Quand les aigles nourrissaient l'évêque de Mende...

9

Pourquoi les oiseaux migrateurs volent en V

10

Actualité de l'ALEPE

11

L'ALEPE et l'énergie éolienne en Lozère

11

19^{èmes} Rencontres du réseau "Busards" (compte-rendu)

12

Produits phytosanitaires : la transparence est-elle pour demain ?

16

Assemblée générale de l'ALEPE

18

Calendrier des sorties ALEPE

19

Mots croisés

19

Quizz "Yeux"

20

FEVRIER 2014

Coordination :

François Legendre - Régis Sicard

Composition :

Séverine Valy

Relecture :

Jacky Brard
Rémi Destre
François Legendre
Xavier Pédel

ont contribué à ce numéro (auteurs et co-auteurs) : Emmanuelle Barthez, Jean-Luc Bigorne, Patricia Bonnefille, André Brocard, Charlie Darenne, Rémi Destre, François Legendre, Xavier Pédel, Fabien Sané, Dominique et Régis Sicard, Séverine Valy.

Paraît 4 fois par an

Tirage :

170 exemplaires

ALEPE

Montée de Julhers 48000 BALSIEGES
Tél : 0466470997 - Email : alepe@wanadoo.fr
<http://lozere.alepe.over-blog.com/>

Association loi 1901 à but non lucratif, déclarée le 20 novembre 1978 à la Sous Préfecture de Florac.

Agréée au titre de la protection de la nature et de l'environnement dans le cadre départemental (arrêté n°2013-168-0001 du 17 juin 2013).

Agréée au titre de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire sous le numéro 48-07-041.

ÉTUDIER

PROTÉGER

ÉDIFIER ET SENSIBILISER

La liste ALEPE qu'est-ce que c'est ?

Depuis bientôt 8 ans maintenant, les internautes alépiens ont leur liste de discussion sur le net.

Qu'y font-ils ? Ils communiquent, échangent des informations, des observations, des photos, des tuyaux, des services, débattent parfois... C'est un bon moyen de se tenir informé rapidement de l'actualité naturaliste et écologiste de l'ALEPE voire bien plus. 134 personnes y sont inscrites à ce jour...

Comment faire ? Rien de plus simple : il suffit d'envoyer un courriel à l'adresse suivante et c'est tout : alepe48-subscribe@yahoogroupes.fr

Alors à bientôt sur le forum alépien !

Entre Méditerranée et montagne : le causse Méjean (Lozère)

Aux confins de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère, les grands causses sont des hauts plateaux calcaires entourés de gorges aux noms évocateurs pour un ornithologue, Tarn et Jonte, atteignant par endroits près de 700 m de profondeur. Les grands causses sont au nombre de cinq : le Larzac, le plus méridional, tout au sud du Massif central, directement soumis aux influences méditerranéennes ; le causse Noir, accolé au mont Aigoual (1 567 m), sans doute le plus boisé ; le causse Méjean, étymologiquement celui du milieu, le plus dépaysant ; le causse de Sauveterre, le plus septentrional et le plus froid ; et le causse Comtal, moins typique et plus varié d'un point de vue paysager, annonçant les grands causses de l'ouest (Gramat, Labruguière...). Intégralement situé en Lozère, le causse Méjean se distingue par son altitude moyenne la plus élevée (1 000 m) et son pourtour totalement ceinturé de gorges célèbres – Tarn, Jonte et Tarnon – qui lui donnent un petit air d'île perchée, bien visible sur une photographie aérienne. Cette position géographique privilégiée le place à la croisée d'influences climatiques contrastées. Au sud, le climat méditerranéen impose ses caractéristiques à 20 km à peine, sur le versant sud du mont Aigoual. Au nord, c'est le climat montagnard de la Margeride, haut plateau granitique culminant à 1 551 m au Signal de Randon, qui imprime ses rudes conditions hivernales, renforcées à l'est par le mont Lozère, énorme dôme hercynien perché à 1 699 m. Enfin, à l'ouest, le causse Méjean est largement ouvert aux influences atlantiques via la chaude vallée du Tarn. Haut lieu des grands rapaces, à l'instar des Pyrénées, c'est aussi un formidable carrefour où s'entremêlent les biotopes, les influences bioclimatiques et où nombre d'espèces atteignent leurs limites de répartition. C'est ainsi l'un des rares endroits en France où l'on peut croiser (avec de la chance s'entend), le Traquet oreillard nichant à côté d'un Traquet motteux et entendre simultanément, sur le même site, la Chouette de Tengmalm et le Petit duc scops ! Mais attention ! le causse semble souvent bien vide au premier abord, surtout si l'on est pressé. Les oiseaux des steppes ont un plumage mimétique et des modes de vie très discrets. Ici plus qu'ailleurs il faut prendre le temps d'attendre que les oiseaux se montrent ou se fassent entendre.

Les milieux naturels

Ils sont de quatre types :

- **les gorges** ; bordant le plateau caussenard, elles offrent souvent de hautes falaises, refuges pour les grands rapaces, nocturnes comme diurnes. Chaudes dans les adrets peuplés de nombreuses plantes méditerranéennes, elles sont froides



Le causse Méjean près de Mures-la-Parade, juillet 2010 - François LEGENDRE

en ubac, la hêtraie remplaçant alors la chênaie dominante. L'abandon du pâturage ovin sur ses flancs a laissé la porte ouverte au reboisement spontané en Pin sylvestre, chêne et hêtre. Les pentes, très érodées et tournées vers le sud, sont colonisées par une strate buissonnante où domine le buis, milieu idéal pour la Fauvette passerinette, localement abondante, et le Bruant fou, toujours discret mais bien présent. Le Pouillot de Bonelli, trahi par son chant, y est également omniprésent

- **les boisements** sur le plateau ; principalement constitués de Pins sylvestres et de plantations artificielles de Pins noirs d'Autriche, ils sont assez pauvres au plan naturaliste et ne présentent que peu d'espèces particulières, si ce n'est l'Engoulevent d'Europe, abondant dans les trouées et clairières, et la Chouette de Tengmalm, qui colonise lentement, mais sûrement, les plus vieux peuplements

- **les pelouses calcaires** ; c'est sans doute le milieu le plus original et caractéristique qui confère au causse sa plus grande valeur biologique. Bien qu'issues des travaux pastoraux, elles n'en demeurent pas moins exceptionnelles. Ce sont les dernières steppes sauvages de France et un milieu unique dans notre pays. Parsemées de quelques maigres haies d'aubépines et de buis, offrant ici ou là quelques beaux chaos dolomitiques et autres affleurements rocheux, elles sont dominées par le « caillou » calcaire, omniprésent, chaud et sec. Les bergers avaient pris l'habitude d'édifier petit à petit des tas de cailloux destinés à gagner un peu d'herbe au sol : les « clapas ». Souvent utilisés par des espèces cavicoles ???, ils s'affaissent peu à peu et perdent de leur attractivité du fait de l'abandon des pratiques de garde pastorale. Les pelouses ouvertes, piquetées de loin en loin d'arbustes et d'arbres isolés, signes de déprise agricole et de fermeture progressive, sont le royaume du Pipit rousseline, de la Fauvette orphée, des Pies-grièches écorcheur et méridionale, du Traquet motteux, du Monticole de roche, de l'Oedicnème criard, du Moineau

soulcie et du Bruant ortolan. La Huppe fasciée et le Torcol fourmilier ne sont pas en reste, tout comme la Fauvette grisette, omniprésente, le Petit-duc scops, encore assez commun dans les rares villages et hameaux, et l'Alouette calandrelle qui, si elle reste rare, est encore bien présente

• **les lavognes** ; ces points d'eau naturels ou artificiels sont les seuls du causse dépourvu de cours d'eau, aménagés ou non. La plupart des lavognes sont temporaires, mais certaines valent le détour car elles sont entourées en partie par des buissons, sur lesquels se perchent volontiers les passereaux venant y boire.

En faisant preuve de discrétion et de patience, il est ici aisé d'observer le Bruant ortolan et les diverses fauvettes. Le mois d'avril et la fin août permettent parfois la découverte d'espèces paludicoles comme la Rousserolle effarvatte ou la Locustelle tachetée, en halte migratoire. On peut aussi y surprendre un limicole, le plus souvent un Chevalier cul blanc ou un Chevalier guignette, plus rarement un Chevalier gambette ou un Chevalier aboyeur. Dans un autre domaine, les émergences d'odonates permettent de belles observations.

Oiseaux remarquables

Parmi les 200 espèces que l'on peut espérer croiser sur le causse Méjean, quelques-unes sont rares comme la Cigogne noire (en migration), l'Aigle de Bonelli, qui maraude de temps en temps dans les gorges (cinq contacts au cours des vingt dernières années), le Busard pâle, déjà noté trois fois (en avril, mai et septembre), le Faucon crécerellette, qui forme depuis 2005 de superbes dortoirs en août et jusqu'à la mi-septembre (1 700 oiseaux le 24 août 2012), le Faucon d'Eléonore, quasi annuel (de juin à septembre), le Faucon kobez, annuel (jusqu'à 22 ensemble à la mi-mai 2008), l'Aigle botté, qui s'installe dans les gorges depuis peu, l'Élanion blanc, qui deviendrait presque régulier, le Guêpier d'Europe, aux deux passages, début mai et début septembre, ainsi que le Rollier d'Europe, annuel en fin d'été, l'Alouette calandre, qui a niché en 2005 et 2006 et fut notée ponctuellement par la suite, le Coucou geai, un nicheur probablement annuel mais qui reste sporadique, l'Étourneau roselin (noté en 2002), le Pipit à gorge rousse, rare mais potentiel près des lavognes et le Bruant mélanocéphale (observé en 1998 et 2003) qui a sans doute tenté de nicher et qui mériterait d'être recherché plus assidûment. Une mention particulière pour l'Aigle impérial, superbement photographié le 23 novembre 2008 dans



Monticole de roche mâle, causse Méjean, mai 2007 - François LEGENDRE

les gorges de la Jonte par Bruno Berthémy, et constituant la quatrième mention française. Hélas, l'observation de l'Outarde canepetière, qui se reproduisait là dans les années 1970, est maintenant très aléatoire et celle du Traquet oreillard, de plus en plus difficile. Retenons enfin que la Fauvette à lunettes niche encore de-ci de-là, dans les zones de buis ras (avec toute la

prudence que son identification impose), tant sur le causse de Sauveterre que sur le Méjean. Enfin, tout récemment, en 2012, quatre Gypaètes barbus ont été réintroduits dont trois ont survécu et sont susceptibles d'être vus partout.

Quand visiter le causse Méjean ?

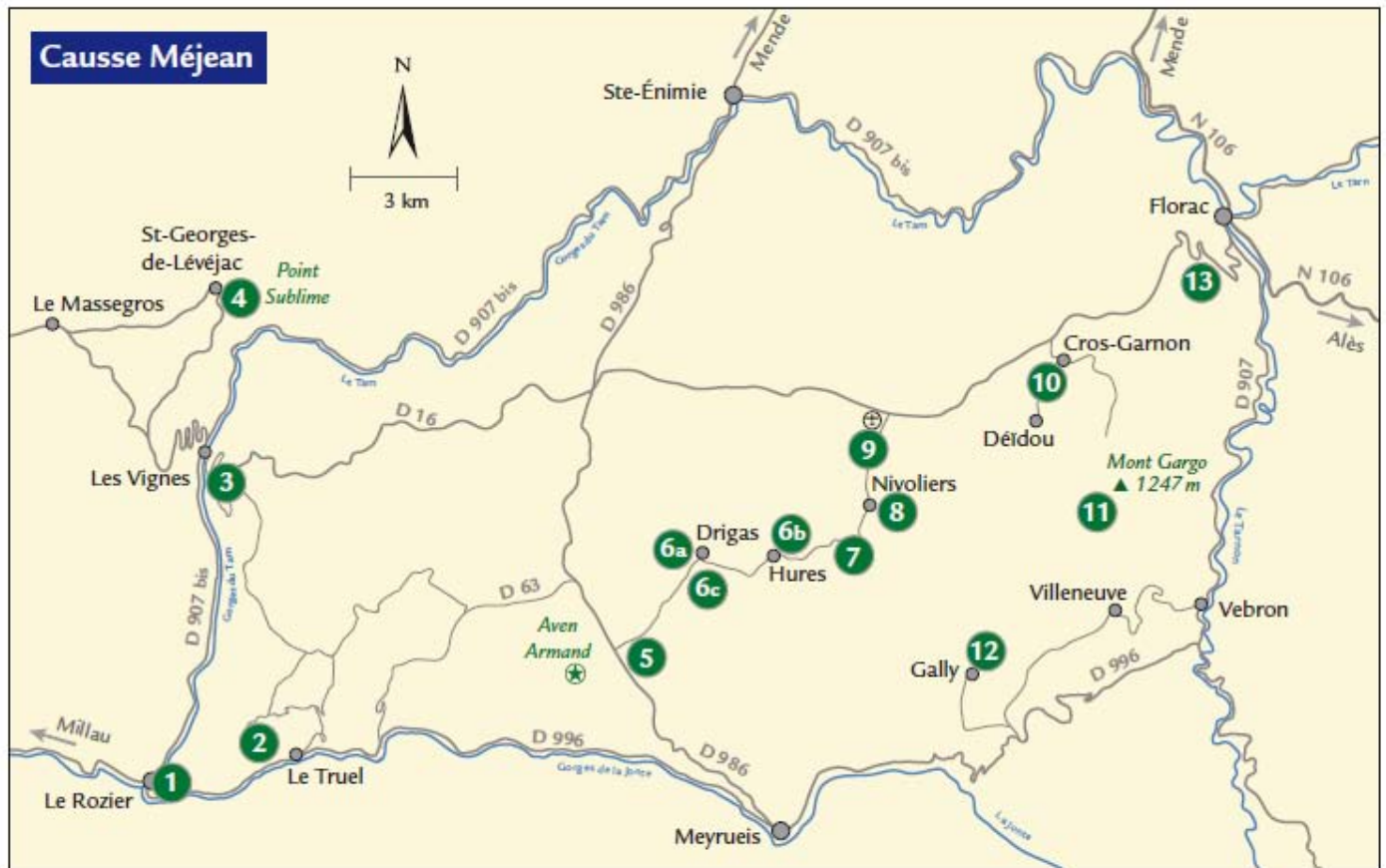
Indéniablement et sans surprise, la meilleure période s'étale de début mai à fin septembre... toujours avec une petite laine à portée de main, l'altitude tempérant vite les chaleurs de la journée, quand chaleur il y a ! Mais on peut parfois franchement froid et de la neige au sol n'est pas impossible en début de mois. La période faste se situe comme souvent de la mi-mai au début de juillet et reprend la dernière quinzaine d'août avec le passage des Pluviers guignards et les haltes des Faucons crécerellettes. L'hiver, qui est long là-haut, est franchement à déconseiller, du moins d'un point de vue ornithologique parce que d'un point de vue ambiance « Robinson Crusoe », c'est un régal ! Peu d'endroits de moyenne altitude peuvent se targuer d'être aussi totalement désertés à certaines périodes quand souffle fort le vent du nord et que le sol est recouvert d'un tapis neigeux formant des congères à la moindre occasion. Il faut dire que le substrat caillouteux en hiver est peu propice au maintien d'une vie active contrairement à l'été où les insectes abondent. Cela dit, le Méjean présente parfois des surprises hivernales avec la Niverolle alpine (jusqu'à 50 individus) ou le Bruant des neiges (noté en janvier 2011) et les classiques montagnards comme les Accenteurs alpins et le Tichodrome échelette sur les corniches. L'hiver 2007-2008 vit même un petit afflux de Hiboux des marais fort apprécié. Le Méjean est aussi un des rares endroits de France où hivernent côte à côte les Pies-grièches méridionale et grise (cette dernière ne se reproduit pas sur le causse).

Où aller ?

Voici quelques exemples de secteurs réputés... parce que fréquentés. D'autres, moins visités, méritent aussi le détour. Les gorges sont incontournables entre le Point Sublime et Le Rozier pour le Tarn, entre Meyrueis et Le Rozier pour la Jonte. En toutes saisons, Aigle royal, Vautours fauves et moines, Faucon pèlerin et Grand-duc d'Europe se laissent observer si on fait preuve de patience. Pour les mammalogistes, la Loutre d'Europe fréquente toutes les gorges, tout comme le Castor européen, dont on trouve facilement les restes de chantiers et de repas.



Petit-duc scops, causse Méjean, avril 2010 - François LEGENDRE



Carte de localisation des principaux sites du causse Méjean

1-Rochers de Capluc (Le Rozier) ; 2-Corniches de la Jonte ; 3-Château de Blanquefort et Le Bruel (Les Vignes) ; 4-Point Sublime (Saint-Georges-de-Lévêjac) ; 5-Plaine des Redoundous ; 6a-Drigas, 6b-Hures, 6c-Serre de Gaoujac ; 7-Le Villaret ; 8-Nivoliers ; 9-Plaine de Chanet (aérodrome) ; 10-Cros-Garnon et Dérudou ; 11-Mont Gargo et Serre de Fourcat ; 12- Chaos de Nîmes-le-Vieux ; 13-Le Pradal et Rochefort.

Le Rozier (1)

À la confluence des gorges du Tarn et de la Jonte, les rochers de Capluc sont un très bon point d'observation avec, en plus des espèces citées plus haut le Monticole bleu, la Fauvette passerinette, le Vautour percnoptère, sans oublier le Gobemouche gris dans le village et le Cincle plongeur sur les deux rivières.

Corniches de la Jonte (2)

Elles sont accessibles depuis Le Rozier ou Le Truel, par des sentiers qui offrent aux marcheurs de superbes points d'observations (attention au vertige), fréquentés par toutes les espèces typiques des gorges.

Les Vignes (3)

Que ce soit au château de Blanquefort ou au Bruel, les falaises abritent des colonies de Vautours fauves facile à observer sans les déranger ; on veillera bien entendu à ne pas circuler au-dessus des corniches occupées par les vautours, car même si les oiseaux sont maintenant bien habitués au passage, ils restent vulnérables en période de nidification. À 300 m en amont de Blanquefort, quelques couples de Vautour fauve se sont installés sur une vire à l'aplomb de la route ; l'observation peut se faire d'en bas, sans crainte. Ces corniches sont en hiver très accueillantes pour le Tichodrome échelette et l'Accenteur alpin. Le Circaète Jean-le-Blanc est omniprésent de mi-mars à septembre. Par ailleurs, le village

et le hameau de Saint-Préjet abritent l'Hypolaïs polyglotte, la Fauvette passerinette et le Gobemouche gris.

Saint-Georges-de-Lévêjac (4)

Le secteur du Point Sublime est idéal pour les Martinets à ventre blanc qui rasant souvent les corniches ; ils nichent dans le grand cirque des Baumes en dessous et il est possible de les voir rejoindre leurs cavités. Ils sont visibles partout cependant. Entre mi-mars et avril, lors de la migration, Milans noirs, Balbuzards pêcheurs et Cigognes noires peuvent offrir de beaux spectacles en débouchant, au ras des falaises, juste devant l'observateur lorsque le ciel est bas et l'aérologie peu favorable ; en effet, les oiseaux remontent alors en empruntant le couloir des gorges. Le causse nu est lui aussi incontournable mais plus dur d'approche. Le matin de bonne heure et le soir sont conseillés. Nous ne citerons pas les espèces nommées précédemment, sauf cas particulier.

Plaine des Redoundous (5)

Située en débouchant sur le plateau lorsque l'on monte de Meyrueis vers le carrefour de l'Aven Armand, elle offre un beau paysage steppique où il ne faut pas hésiter à s'attarder et à flâner. On évitera, bien sûr, de parcourir en mai et juin les pelouses, milieux de reproduction du Pipit rousseline, de l'Oedicnème criard et de l'Alouette lulu, afin de ne pas déranger ces nicheurs, sensibles, déjà bien malmenés. Quelques pistes que l'on peut emprunter à pied (restriction

de circulation) permettent de très bonnes conditions d'observation. C'est le meilleur endroit pour le Faucon kobez, surtout pendant la seconde décade de mai, où il aime se poser sur les clôtures, piquets et fils électriques. Le soir, l'Oedicnème criard est immanquable. Il se montre même en journée, surtout si celle-ci est grise et fraîche. La Pie-grièche méridionale niche encore dans les environs et le Pluvier guignard se laisse parfois voir dans les labours.

Drigas (6a) et Hures-la-Parade (6b)

Les lavognes attirent nombre de passereaux venant boire, notamment le Bruant ortolan. Le Moineau soulcie, le Torcol fourmilier, la Huppe fasciée et le Petit-duc scops habitent dans les villages.

Serre de Gaoujac (6c)

Située au sud de Drigas, cette colline accueille parfois le Pluvier guignard en migration.

Le Villaret (7)

Site inévitable, ne serait-ce que pour ses chevaux de Przewalski. Il y a un charnier sur le serre en face, en regardant vers le sud, dans l'enclos, permettant parfois de voir les trois espèces de vautours. Le col de la croix du Villaret (en partant sur le hameau de Nivoliers) est le spot classique du Monticole de roche et un des derniers point d'observation connu du Traquet oreillard avec le secteur de Gally (V. plus loin). Le soir, c'est aussi un bon point pour observer les Faucons crécerellettes qui s'y rassemblent parfois et qui passent assez près... et parmi lesquels se mêlent de rares Faucons kobez en fin d'été.

Nivoliers (8)

Ce hameau caussenard est bien placé au milieu d'un petit bocage abritant la Fauvette orphée, la Huppe fasciée et

le Petit-duc scops que l'on entend facilement le soir et qui se laisse parfois observer à la faveur d'un réverbère. Depuis le hameau, on peut emprunter à pied une piste montant sur un versant broussailleux, où l'on pourra observer des traquets (l'Oreillard y nichait) et les Fauvettes orphée et passerinette.

Plaine et aérodrome de Chanet (9)

C'est le lieu où a niché l'Alouette calandre et où niche encore l'Alouette calandrelle, repérable à son chant. D'intérêt variable selon la fréquentation de l'aérodrome, c'est aussi un bon coin pour le Faucon kobez et surtout le Faucon crécerellette le soir en août (qui peut cependant se voir partout en journée). C'est aussi un bon secteur pour les busards, en août et septembre... le Busard pâle y a déjà été observé deux fois.

Cros-Garnon et Deïdou (10)

Excellent secteur par lequel on peut accéder au mont Gargo, à condition de s'y garer. Fin août, il peut y avoir de spectaculaires rassemblements de Moineaux soulcies (jusqu'à 120 oiseaux sur les fils électriques). Les rochers accueillent le Monticole de roche, le Traquet motteux et le Pipit rousseline. Le Cerf élaphe y est bien présent aussi.

Mont Gargo et Serre de Fourcat (11)

Ils se trouvent au sud-est du causse. Pas d'accès motorisé possible mais de superbes randonnées à réaliser au départ du Deïdou au nord ou de Villeneuve au sud. Compter 2-3 heures de marche facile pour 8-10 km sur les serres, où chercher le Pluvier guignard, entre le 15 août et le 10 octobre, au milieu de belles ambiances steppiques. On peut avancer qu'il est assez facile à trouver sur les sommets de pelouses rases et caillouteuses du Serre de Fourcat et du Mont Gargo (maximum de 55 individus le 5 septembre 2010). Le Monticole



Les gorges du Tarn, bordure occidentale du causse Méjean, juin 2005 - François LEGENDRE



Pluviers guignards, Serre de Fourcat, septembre 2010 - François LEGENDRE

de roche est bien présent dans les gros enrochements, le Pipit rousseline est omniprésent en belles densités tout comme le Traquet motteux et le Bruant ortolan.

Chaos de Nîmes-le-Vieux (12)

S'étendant de Gally à Villeneuve, en bordure sud-est du Méjean, ses corniches de pierre abritent encore le Monticole de roche, visible surtout en mai lors des parades nuptiales. Les buissons sont habitées par les Fauvettes passerinette et orphée ainsi que la Pie-grièche écorcheur, visible partout sur le causse. Près de Gally, il est possible de voir le Traquet oreillard.

Le Pradal et Rochefort (13)

Ils surplombent Florac, à l'est du causse Méjean. En automne, en hiver et au début du printemps, la Niverolle alpine, l'Accenteur alpin et le Tichodrome échelette y sont réguliers. La Fauvette pitchou est bien présente dans les buis... comme ailleurs, mais sporadiquement, lorsque ceux-ci sont assez denses. De là, le point de vue sur le mont Lozère est grandiose.

Observer dans les environs

Pour ceux qui ont du temps, une excursion hors causse peut apporter son lot d'espèces en allant simplement sur le mont Aigoual tout proche, au point de vue imprenable, et sur le mont Lozère, aux ambiances subalpines. Ce dernier abrite quelques nicheurs montagnards comme le Venturon montagnard, le Merle à plastron et le Bec-croisé des sapins (visibles au col de Finiels et alentours), la Chouette de Tengmalm, le Grimpereau des bois et le Grand Tétrás (forêt de la Loubière), et une population malheureusement relictuelle et bien fragile de Perdrix grise de montagne. Le Cassenoix moucheté semble en voie d'installation et est de plus en plus contacté. Le sommet de Finiels est un excellent secteur pour trouver le Pluvier guignard sur les zones rases piétinées par les randonneurs, à condition d'être très matinal, avant que les oiseaux ne soient dérangés. Plus à l'est, le pic Cassini offre une superbe vue sur les Alpes, surtout le soir et abrite dans les landes à genêts et chaos rocheux de son versant sud, vers 1 200-1 300 m d'altitude une belle population de Bruant ortolan et quelques Monticoles de roche.

Le Méjean, paradis du naturaliste

Tout le causse nu abrite des merveilles pour le naturaliste, notamment pour les entomologistes et les botanistes qui trouveront au printemps et en été de quoi satisfaire leur curiosité, avec nombre d'espèces endémiques ou d'autres plus

rare ailleurs et qui présentent encore ici de belles densités. Citons, chez les papillons, l'Hermite, l'Echiquier de Russie ou l'Apollon, et chez les orthoptères, trois espèces endémiques : l'Oedipode caussenarde, l'Antaxie cévenole et l'Arcyptère caussenarde. L'herpétologiste débusquera peut-être, dans la strate herbacée des couronnes bien exposées, l'imposant Lézard ocellé et la discrète Coronelle girondine, deux reptiles qui atteignent ici une de leur limite septentrionale. Venir sur le causse Méjean, c'est aussi l'occasion de flâner ou de rêver, de se laisser porter par le mouvement de la nature et de la contempler loin du bruit des hommes. C'est une réelle invitation à prendre son temps et à se ressourcer dans des ambiances encore très naturelles, en dépit d'atteintes sévères aux habitats naturels, ici aussi comme partout ailleurs.

Info pratique

Rappelons qu'une bonne partie du causse est inaccessible en voiture car située en zone cœur du Parc national des Cévennes. Il faut prendre garde à ne pas franchir les clôtures des pelouses où pâturent les brebis, et bien refermer les barrières là où existent des passages. Le causse se prête bien, étant assez plat (eu égard aux reliefs environnants) à la pratique de l'ornithologie à vélo, qui permet de mieux entendre et de mieux voir.



Vautour fauve, causse Méjean, février 2013 - André BROCARD

Remerciements

Je remercie Rémi Destre pour sa relecture attentive et l'ALEPE dont la base de données fut précieuse.

Article paru dans la revue Ornithos 20-3 : 156-163 (2013)

François LEGENDRE
fl1973@yahoo.fr

Quand les aigles nourrissaient l'évêque de Mende...

Article paru dans *Rapaces de France - L'oiseau magazine* - hors-série n°9 - 2007

Difficile d'imaginer l'aigle royal en pourvoyeur officiel de la haute société du XVI^e siècle. Pourtant, Baudouin Van den Abeele, historien médiéviste de l'Université de Louvain, a découvert dans un ouvrage de Jacques-Auguste de Thou (1553-1617) cette curieuse anecdote.

Dans ses mémoires, publiées après sa mort en 1620, Jacques-Auguste de Thou relate un voyage à travers la France en l'an 1589, en mission pour le roi Henri III.

L'auteur et sa suite passent par Mende, en Lozère, et il raconte la générosité avec laquelle Adam de Heurteloup, évêque de Mende et comte de Givaudan, les reçoit. Les repas sont abondamment pourvus de volaille et de gibier, mais les convives s'étonnent de constater qu'à chaque pièce manque la cuisse, l'aile ou la tête. L'évêque attribue ces manques "à la gourmandise de son Pourvoyeur" et leur explique, dans la langue de l'époque :

"Dans ce Pais des Montagnes, qui sont des plus riches du Royaume par leur fertilité, les Aigles ont accoustumé de faire leur aire dans le creux de quelque roche inaccessible, où l'on peut à peine atteindre avec des échelles ou des grappins. Sitôt que les Bergers s'en sont aperçus, ils bâtissent au pié de la roche une petite loge, qui les met à couvert de la furie de ces dangereux oiseaux, lors qu'ils apportent leur proie à leurs petits. Le mâle ne les abandonne point pendant trois mois, et la femelle ne quitte point l'aire, tant que son Aiglon n'a pas la force d'en sortir : elle ne va point non plus chercher le mâle. Pendant ce tems-là ils vont tous deux à la petite Guerre dans tout le Pais d'alentour : ils enlèvent des chapons, des poules, des canards et tout ce qu'ils trouvent dans les basses-cours, quelquefois même des agneaux, des chevreaux, jusqu'à des cochons de lait, qu'ils apportent à leurs petits. Mais leur meilleure chasse se fait à la campagne, où ils prennent des faisans, des perdrix, des gelinotes de bois, des canards sauvages, des lievres et des chevreuils.

Dans le moment que les Bergers voyent que le pere et la mere sont sortis, ils grimpent vite sur la roche et en raportent ce que ces Aigles ont apporté à leurs petits, ils laissent à la place les entrailles de quelques animaux : mais comme ils ne le peuvent faire si promptement que les peres ou l'Aiglon n'en aient déjà mangé une partie, cela est cause que vous voyez ce qu'on vous sert ainsi mutilé : mais en récompense d'un goût beaucoup au dessus de tout ce qui se vend au marché. [...] lorsque l'Aiglon est assez fort pour s'envoler, ce qui n'arrive que tard, parce qu'on l'a privé de sa nourriture, les Bergers l'enchaînent, afin que le pere et la mere continuent à lui apporter de leur chasse, jusqu'à ce que le pere le premier et la mere ensuite, s'étant accouplés, l'oublient entièrement: alors les Bergers le laissent là, ou l'apportent chez eux par pitié".

De Thou raconte ensuite son excursion à l'une de ces aires d'aigle où il constate l'apport d'un faisan à l'aiglon enchaîné.



Aigle royal, 2007 - Michel QUIOT

Il s'agit bien sûr de l'aigle royal, un rapace encore présent aujourd'hui en Lozère. On peut penser qu'il y a plus de 300 ans l'espèce était bien plus abondante que de nos jours et nichait dans des sites de basse altitude, d'accès plus facile.

Cette situation particulière a dû disparaître en raison de la guerre acharnée livrée aux rapaces et aux aigles royaux tout particulièrement, aux XIX^e et XX^e siècles.

Plus récemment, et jusqu'au milieu du XX^e siècle, on m'a rapporté que des paysans exploitaient de la même manière l'aire du grand-duc, en Auvergne et en Languedoc, en attachant les jeunes pour prolonger la récolte des proies, essentiellement des lapins de garenne qui pullulaient avant l'épidémie de myxomatose.

Dans son très intéressant article, "Les aigles pourvoyeurs de l'évêque de Mende Adam de Heurteloup (1586-1608)", Baudouin Van den Abeele examine la littérature zoologique antique et médiévale à la recherche de faits semblables. Ainsi, Albert le Grand relate en 1620 que les habitants de Livonie (actuels Pays baltes) prélèvent les proies apportées à l'aire des aigles nordiques (dans ce cas sans doute le pygargue à queue blanche) après avoir lié ou cousu l'anus des aiglons pour qu'ils cessent de manger.

De même, Pierre Belon reprend dans son *Histoire de la Nature des Oiseaux* (1555) un texte de Pierre de Crescens écrit à Bologne, vers 1300, qui explique comment se pourvoir en volailles et gibiers, en attachant l'aiglon non loin de son aire.

L'exploitation des grands aigles (aigle royal, pygargue à queue blanche) et du grand-duc d'Europe pour récupérer leurs proies apparaît donc comme une pratique sans doute très ancienne qui a perduré d'une façon anecdotique jusqu'à une période récente.

Jean-François TERRASSE, d'après l'article de Baudouin Van den Abeele, "les aigles pourvoyeurs de l'évêque de Mende" - Chroniques de Haute-Provence (2002, N°347-348)

NDLR : Merci à Michel CABROLIE qui nous a gentiment ouvert sa bibliothèque.

Pourquoi les oiseaux migrateurs volent en V



Ibis chauve - Crédits photos : Markus Unsöld

L'image d'oiseaux migrateurs qui volent en adoptant une élégante formation en V est familière, mais pourquoi au juste les oiseaux se disposent-ils ainsi ? Deux hypothèses principales ont été avancées par les scientifiques. La première est que la formation en V est plus efficace du point de vue aérodynamique et permet aux oiseaux d'économiser de l'énergie, un peu comme les cyclistes d'un peloton qui se regroupent pour bénéficier de l'effet d'aspiration du groupe et réduire leurs efforts. De même, des avions qui volent en formation peuvent consommer moins de carburant. Selon la deuxième hypothèse, le meilleur navigateur de la troupe se place en tête et les autres oiseaux le suivent.

L'hypothèse aérodynamique semble la plus logique, mais elle s'est heurtée à une objection de principe : selon les modèles théoriques, pour tirer avantage de la formation en V, les oiseaux devraient se coordonner d'une manière extraordinairement précise. En effet, chaque oiseau doit se placer dans la partie ascendante du tourbillon d'air qui se forme à la pointe des ailes de celui qui le précède. Or, le vol d'un oiseau est beaucoup plus instable que celui d'un avion. Comme l'oiseau bat des ailes, le tourbillon ne cesse de monter et descendre. De sorte que pour profiter de la traînée aérodynamique, un oiseau doit non seulement se placer correctement, mais ajuster le rythme de son battement d'ailes en fonction de la distance qui le sépare de son devancier.

De nombreux scientifiques estimaient impossible que les oiseaux soient capables d'une telle coordination en vol, d'où le recours à l'hypothèse alternative de la troupe suivant son leader. Mais en science, c'est l'observation qui tranche. **Une étude dirigée par le physiologiste Steven Portugal**, du Royal Veterinary College de Hatfield, Royaume-Uni, vient de démontrer que les oiseaux migrateurs peuvent coordonner leurs battements d'ailes beaucoup plus finement qu'on ne le pensait jusqu'ici (l'étude est publiée dans **la revue Nature du 16 janvier**). Pour tester l'hypothèse aérodynamique, Portugal et ses collègues ont mis au point des capteurs miniaturisés, qui enregistrent les données GPS cinq fois par seconde en synchronisation avec un accéléromètre permettant de compter les battements d'ailes.

Grâce à ces capteurs sophistiqués, l'équipe britannique

avait la possibilité d'étudier très précisément la progression de chaque oiseau dans un groupe de migrateurs. Restait à trouver des oiseaux suffisamment apprivoisés pour qu'on puisse les équiper des capteurs et les suivre dans leur migration. L'occasion a été fournie par un projet mené en Autriche pour réintroduire l'ibis chauve (*Geronticus eremita*), quasiment éteint en Europe depuis quatre siècles. Dans le cadre de ce projet, mené par le biologiste Johannes Fritz, des ibis ont été entraînés à effectuer une « migration dirigée » : ils suivent un avion ultraléger qui les conduit de leurs aires de reproduction en Autriche à leurs quartiers d'été, en Toscane.

L'équipe britannique et celle de Fritz se sont donc associées. En août 2011, Portugal et ses collègues ont équipés de capteurs 14 jeunes ibis à Salzbourg. Puis les oiseaux ont pris leur vol, en suivant l'ULM. Les chercheurs ont rassemblé les données des capteurs pendant trois journées de vol (la migration complète a duré 36 jours). En analysant les données, Portugal a eu la surprise de découvrir que la formation en V des ibis répondait exactement aux prédictions des modèles aérodynamiques : les oiseaux se placent de manière pour optimiser leur vol, et battent des ailes au bon moment. Ce qui signifie qu'ils sont capables de percevoir et de réagir aux courants d'air avec beaucoup plus de précision qu'on ne le croyait jusqu'ici.

Selon Portugal, interrogé dans *Nature*, « il est impressionnant de voir à quel point ils sont conscients de la position de chacun de leurs compagnons de vol, et de ce que font les autres oiseaux ». Pour le chercheur, il se pourrait que les ibis se servent de certaines de leurs plumes pour percevoir les mouvements de l'air. Si l'on connaît assez bien le système locomoteur du vol animal, il reste de nombreuses découvertes à faire sur le système sensoriel utilisé par les oiseaux migrateurs.

Billet de MICHEL DE PRACONTAL
paru le 18 janvier 2014 sur son blog :
<http://blogs.mediapart.fr/blog/michel-de-pracontal>



Vol de Grands cormorans, mars 2012 - Rémi DESTRE

L'ALEPE et l'énergie éolienne en Lozère

En quelques lignes, pour clarifier, si besoin était, la position de l'ALEPE...

Compte tenu d'un principe d'adhésion aux énergies renouvelables, ce qui est la moindre des choses pour une association qui regroupe des militants à sensibilité environnementaliste, l'ALEPE s'est engagée très tôt dans une réflexion par rapport à l'éolien. Des débats, riches d'échanges, ont régulièrement lieu au sein du CA et entre les membres de l'ALEPE à l'occasion d'AG. L'association a ainsi décidé, tant que le nombre d'éoliennes érigées dans le département resterait « acceptable », de s'impliquer dans les études diagnostiques afin de se positionner au plus près des projets pour, éventuellement, pouvoir mettre en évidence des contraintes environnementales fortes (habitats sensibles, voies de migration d'oiseaux ou de chauves-souris, sites de nidification d'espèces inscrites sur les listes prioritaires européennes, etc..) et ainsi de limiter l'impact environnemental de ces projets, voire pour apporter tous les arguments permettant leur rejet par l'Administration. Ce travail « d'expert indépendant », réalisé avec les méthodologies d'inventaire les plus rigoureuses et avec la connaissance naturaliste fine du département que n'ont pas les bureaux d'étude extérieurs à la Lozère (mais qui feraient ce travail – sans doute moins bien ? - si l'ALEPE ne le faisait pas...) ont valu à notre association une certaine reconnaissance de la qualité de son travail, aussi bien de la part des pétitionnaires que de l'Autorité administrative, qui s'appuient sur l'étude d'impact pour analyser et donner son avis sur les projets qui lui sont soumis.

A noter que l'ALEPE s'est toujours opposée à l'implantation d'éoliennes sur les Grands Causses, et a donc refusé de travailler sur certains projets (Laval du Tarn, Choizal de Balsièges...). Dans le même sens, la réalisation de « pré-diagnostic » aux conclusions très défavorables ont permis l'abandon de certains projets dès leur origine. Ainsi par exemple un projet situé dans la ZNIEFF I du col des 3 soeurs. A noter aussi que pour un projet sur lequel nous avons constaté des manques graves dans l'étude d'impact (non prise en compte des chiroptères en l'occurrence), nous avons rédigé, à la demande d'une association locale, un mémoire en référé auprès du Tribunal de Marseille, qui a certainement contribué à l'annulation du permis de construire d'un projet localisé dans les Gorges du Bès.

Ceci étant dit, nous n'avons jamais émis d'analyses et d'opinions sur les aspects paysagers relatifs aux différents projets. Ce volet de l'étude d'impact ne relève pas de nos compétences ; ce sont d'autres bureaux d'étude, spécialisés, qui sont chargés de ce travail (de même que pour le

volet socio-économique de l'étude d'impact...).

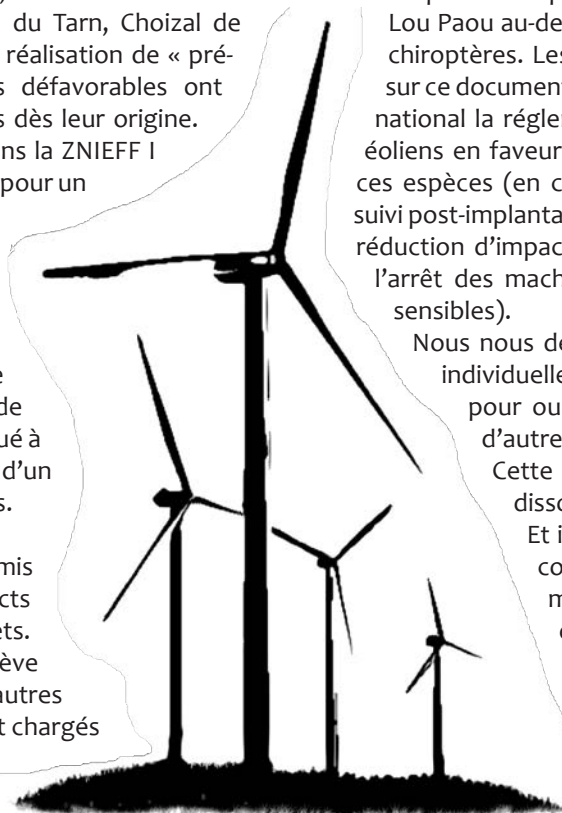
Tout de même, pour donner un ordre d'idée, si tous les projets dont nous avons eu connaissance ou sur lesquels nous avons travaillé s'étaient réalisés, ce serait bien plus que les 16 éoliennes qui couvrent actuellement le département que nous aurions sous les yeux... mais de l'ordre de plusieurs centaines !

Presque paradoxalement, la qualité de nos prestations nous vaut parfois de voir notre nom associé aux projets... S'il est une obligation réglementaire de citer les auteurs de l'étude d'impact et leurs références, certains commanditaires peuvent nous présenter dans des publications informatives comme quasi "validateur" de leur projet ! Ce qui est abusif et sème la confusion dans les campagnes ! Le préfet est la seule personne habilitée à délivrer ou non les permis de construire, en se basant sur les avis de ses différents services, et sur les commentaires du commissaire enquêteur qui synthétise les avis écrits par les citoyens des communes concernées lors de l'enquête publique.

Maintenant, le dilemme existe entre la conservation d'une nature la plus sauvage possible, et dans le meilleur état qui soit, et un paysage artificialisé par des pylônes géants et mortels pour certaines espèces : nous n'ignorons pas, malheureusement, la mortalité chez certains grands rapaces et chez certaines espèces chauves-souris. Et nous avons assuré un suivi naturaliste des sites éoliens afin de parfaire nos connaissances sur le sujet... L'ALEPE est ainsi l'auteur de l'une des (seulement) 6 études françaises estimant l'impact d'un parc éolien (en l'occurrence celui de Lou Pao au-dessus de Mende) sur les oiseaux et les chiroptères. Les DREAL s'appuient en grande partie sur ce document de référence pour infléchir au niveau national la réglementation dont dépendent les parcs éoliens en faveur d'une meilleure prise en compte de ces espèces (en cherchant à imposer des mesures de suivi post-implantation et la mise en place de mesures de réduction d'impact effectives et contrôlées, telles que l'arrêt des machines à certaines périodes et heures sensibles).

Nous nous débattons tous, dans nos consciences individuelles et collectives, dans les affres du pour ou contre l'éolien – comme dans bien d'autres domaines de nos vies humaines ! Cette problématique n'est d'ailleurs guère dissociable du pour ou contre le nucléaire. Et indissociable de la réduction de notre consommation d'énergie, objectif qui malheureusement semble faire l'objet d'une politique moins volontariste de la part de l'Etat (et de beaucoup de nos concitoyens ?...).

À l'ALEPE, on a fait ce choix de



permettre à une équipe de trois salariés de travailler au plus près du terrain pour éviter que ne s'implantent anarchiquement des éoliennes (ainsi que des panneaux photovoltaïques) qui feraient courir des risques trop grands à la Nature. Mais en contrepartie, il nous faut peut-être savoir/pouvoir accepter l'implantation de certaines machines... Pour cela nous avons réalisé le volet naturaliste du Schéma départemental éolien qui avait pour ambition de mieux cadrer le développement local de cette filière. À cette occasion, un bilan de toutes les sensibilités naturalistes connues dans le département a été établi (nids d'Aigle royal, de Circaète, zones de nidification de busards et de toutes les espèces patrimoniales d'avifaune potentiellement sensibles à l'éolien, gîtes de reproduction de chiroptères, zones humides, habitats d'intérêt communautaire, zones d'intérêt écologique et floristique...). Ce document, résultant d'une initiative plus que louable de la DDT, n'a malheureusement pas été annexé au Schéma Régional Climat Air Energie (SCRAE) dont les conclusions ont

été vivement critiquées par courrier par l'ALEPE et toutes les associations membre de l'Union Méridionalis. Le 14 décembre 2012, nous avons émis officiellement un avis défavorable à ce schéma régional, en outre pour sa prise en compte très insuffisante de certains enjeux naturalistes et par son « cadrage » totalement permissif.

Il est normal que le débat intérieur que nous avons tous pour le meilleur des choix énergétiques se répercute au niveau de notre association... Ce débat n'est pas clos, bien au contraire... Il reste ouvert et l'orientation des activités professionnalisées à l'ALEPE avec !

Le 8 octobre 2013

Rémi DESTRE - Président de l'ALEPE

Fabien SANÉ - Directeur de l'ALEPE

Document validé par le Conseil d'Administration de l'ALEPE

19^{èmes} Rencontres du réseau "Busards"

Fontaines (Saône-et-Loire) - 19 et 20 octobre 2013

Nous nous sommes retrouvés, trois intrépides Alépiens, lors des rencontres du réseau busards organisées cette année à Fontaines en Bourgogne. Après « quelques » heures de route, un succulent repas au snack et une merveilleuse nuit, nous étions fin prêts à vivre ces rencontres intenses tant intellectuellement qu'humainement ... en espérant pouvoir vous en restituer l'essentiel.

Environ 120 personnes étaient présentes : des salariés, des bénévoles, des scientifiques, des jeunes, des moins jeunes, des hommes, des femmes, français ou étrangers (hollandais, espagnols, belges, polonais). Bref tous d'horizons et profils divers.

Plus d'une vingtaine de thèmes abordés en un

jour et demi, la plupart concernant le Busard cendré, mais pas que : le Busard Saint Martin et le Busard des Roseaux ont aussi eu droit au chapitre. Cette rencontre était organisée sous l'égide de la LPO mission rapace, par notamment l'EPOB (Etude et Protection des Oiseaux en Bourgogne) et l'AOMSL (Association Ornithologique et Mammalogique de Saône et Loire).



Le réseau de bénévoles oeuvrant pour la protection des busards est remarquable par le nombre de personnes qui y contribue (entre 500 et 550 personnes) et sans équivalent ni en France, ni dans le monde...il semblerait !

Cette mobilisation porte ses fruits étant donné que, d'après les estimations du CNRS, l'espèce (là on parle du cendré) serait vouée à la disparition sans les interventions de protection dans un délai de 20 à 50 ans.

TENDANCES GLOBALES CONCERNANT LES TROIS ESPÈCES DE BUSARDS NICHANT EN MÉTROPOLE :

Pour le Busard cendré, la tendance d'évolution est négative mais non significative. Certains secteurs sont sous prospectés mais présentent des sites supposés de nidification (d'après les cartes prédictives issues de la recherche portée par le CNRS). Une baisse plus significative est constatée pour le Busard des roseaux et le Busard Saint-Martin.

MENACES ET PROBLÈMES GÉNÉRAUX : DUS AUX ACTIVITÉS HUMAINES... ET AUTRES...

L'utilisation des surfaces exploitables en agriculture s'intensifie, et ceci est particulièrement ressenti depuis les politiques de primes à l'herbe découlant de la mise en place de la PAC à partir de 1992 : écobuages de landes et assèchements de zones humides ont réduit les sites naturels de nidification, entraînant une augmentation des nichées dans les cultures. Il est mentionné une difficulté de mise en place des MAET (Mesures Agro Environnementales Territorialisées) hors zone Natura 2000. On observe aussi très fréquemment des couples d'oiseaux qui se cantonnent dans des zones naturelles, puis

se déplacent et viennent nicher dans les cultures. Dans le cas de cultures fourragères, il s'agit d'un piège écologique car les nichées y sont systématiquement détruites. Dans les cultures, les problèmes sont alors plus nombreux car on constate qu'il y a de plus en plus de chevauchement entre la période de nidification (qui démarre tard si le printemps est mauvais, froid et humide comme ce fut le cas en 2012 et en 2011 notamment) et la période de fauche (qui démarre de plus en plus tôt pour faire de l'ensilage par exemple). Les changements climatiques ont un impact mesurable : une augmentation de 1°C a pour conséquence un avancement des moissons de 9 jours ! Il faut rajouter à cela la malveillance, les empoisonnements directs ou indirects (exemple du Busard des roseaux et de la lutte contre le ragondin en Bourgogne), l'augmentation alarmante et inexplicable du taux de non éclosion des oeufs chez le Busard saint Martin (constat fait en Aveyron par l'association SOS Busard), les destructions volontaires toujours très nombreuses, les conditions d'hivernage mal connues et très difficiles à « maîtriser », et l'impact de l'éolien (cf un peu plus loin). On comprend alors le besoin de faire un appel toujours plus vif aux bénévoles afin de soutenir l'effort de protection.

L'exemple de la Franche-Comté est présenté : 50 couples dans les années 1990, 5 couples au début des années 2000, environ 15 couples aujourd'hui grâce aux mesures de protection. Une surveillance nocturne a été mise en place pour diminuer les destructions volontaires. M. BOUZIN (LPO Hérault) nous fait part d'une étude sur un site éolien dans l'Hérault, situé sur une zone de nidification de Busards cendrés : de nombreuses collisions ont eu lieu (mortalité d'adultes) en période de parade et nourrissage, expliquées en partie par l'ouverture des milieux au pied des éoliennes créant alors un site favorable à la chasse. Deux échecs de nichées furent constatés en lien direct avec les mortalités des adultes sous ces éoliennes, d'autres échecs sont supposés pour d'autres nichées non localisées.

CAMPAGNES DE SENSIBILISATION :

Quelques échanges ont eu lieu autour des actions de sensibilisation menées dans les différentes régions : contacts avec les agriculteurs et rencontres (parfois autour d'un thème, lors de « journées d'information », et surtout autour d'un verre et avec beaucoup de convivialité !), mise en place de « mailing », distribution d'autocollants avec numéro de téléphone, prospectus, sensibilisation des maires au sujet de l'écobuage et interventions auprès des DREAL et DDT.

DES PISTES À SUIVRE :

Le conventionnement avec des agriculteurs concernant la gestion des parcelles peut être une piste intéressante, mais cela suppose une régularité géographique et une fidélité des busards à un site, ce qui est peu prévisible. La sensibilisation auprès des agriculteurs est une démarche importante et à réfléchir localement. Grâce aux marquages, les agriculteurs ont pu aussi se rendre compte du faible nombre d'oiseaux et on peut espérer, de ce fait, une plus grande sensibilité aux besoins d'interventions. Dans certaines régions, une mise en valeur symbolique du busard a été faite, aboutissant à une appropriation du busard par la population locale. Dans des cas de tensions fortes et de refus de coopération par les

agriculteurs certaines associations ont fait appel à la DDT et l'ONCFS, qui ont alors menacé d'une diminution de certaines primes PAC liées à la préservation de la biodiversité.

DE LA RECHERCHE...

Les résultats des recherches CNRS nous ont été présentés, ainsi que des pistes de réflexions et d'actions autour de la protection des busards : La région centre Ouest est un pôle attractif pour les Busards cendrés. Les nichées les plus précoces sont aussi les plus résistantes. Les meilleurs reproducteurs nichent tôt. Le Busard cendré est une espèce à très grande dispersion, sur des distances très grandes par rapport aux autres espèces ; une différence entre les sexes a été notée : les femelles dispersent plus que les mâles mais ces derniers détiennent le record de distance. Au final, la moyenne est égale entre les mâles et les femelles. Une étude statistique a été faite sur l'importance des mesures de protection sur les populations de Busards cendrés : comme il a été mentionné en introduction, sans ces efforts de protection le Busard cendré est destiné à disparaître en une vingtaine d'années. Pourtant, les efforts de la Mission Rapaces auprès du Ministère concerné pour intégrer les busards dans un Plan National d'Actions restent vains... Les méthodes de protection des carrés non fauchés mais non grillagés, les poses de jalons (balisage de l'emplacement du nid) ou reconstitutions artificielles de nids ne semblent pas avoir d'intérêt car peu efficaces. Les méthodes de protection ayant un impact important sur les réussites des nichées sont la mise en place d'un grillage de protection, avec ou sans clôture électrique (que ce soit avant ou après la moisson), et le déplacement de nichées vers un milieu plus favorable. L'intérêt des prélèvements d'oeufs est remis en question, car les résultats sont très variables (20 % à 86 % d'éclosions) et dépendent notamment du strict respect du protocole de prélèvement et de transport.

... AU TERRAIN :

Les efforts de protection doivent être concentrés un maximum sur les nichées précoces (plus les poussins naissent tôt, plus leur espérance de vie est grande) ainsi que sur les « bonnes années » (années avec de bonnes densités de campagnols). Géographiquement, les régions Poitou-Charentes et Auvergne sont à privilégier car des populations « produisant » potentiellement beaucoup de jeunes y sont présentes. L'importance est réaffirmée de certaines méthodes de protection comme les déplacements de nichées et la mise en place de cages grillagées, tant avant qu'après la moisson. Il est conseillé de poser le grillage lorsque le plus petit poussin a environ 10 jours et de l'enlever de préférence juste après l'envol du dernier poussin afin de limiter les risques de prédation des jeunes juste sortis de la cage et blottis contre cette dernière.

DES ÉTUDES ET DES PELOTES EN AVEYRON... NON SANS INTÉRÊT !

M. PERROT nous fait part d'une étude réalisée dans le cadre de son master sur le choix des sites de nidification du Busard Saint-Martin. Ses préférences vont vers les sites de grande surface légèrement pentus (et donc majoritairement hors des sites naturels présentant souvent de fortes pentes). La réhabilitation de milieux naturels favorables à la nidification

du Busard Saint-Martin doit s'orienter vers un maintien de la compacité des milieux avec création et entretien d'ouvertures. Un site d'hivernage fortement intéressant a été localisé par l'ONEMA suite à un projet de drainage d'un terrain (projet abandonné suite à cette découverte) : entre 12 et 25 Busards Saint-Martin en ont fait leur dortoir, laissant après eux plusieurs centaines de pelotes de réjection, dont 500 ont été récoltées et analysées ! Les résultats sont surprenants et chargés de sens : 99,5% de campagnols des champs. Cette proportion quasi exclusive de campagnols peut être interprétée par une pullulation possible de cette espèce (dont les agriculteurs ne se seraient pas aperçus). Un argument de poids pour la protection des busards par le rôle de régulation qu'ils peuvent avoir.

OÙ SONT PASSÉS « NOS » OISEAUX ?

Suite aux nombreux bagages et marquages de Busards cendrés réalisés au nid et sur quelques adultes en 2008 et 2009, des observations ont pu être faites, nous renseignant sur leur dispersion et répartition géographique : Sur les trois principaux pôles de présence du Busard cendré : Centre-Ouest, Nord-Est et Grand-Sud, le Centre-Ouest est le plus attractif. Autant de mâles que de femelles changent de pôle tous les ans : 12 à 13 %. Le taux de survie est identique entre les trois pôles. Concernant les jeunes oiseaux, certains restent en Afrique durant leur première année et d'autres remontent. En moyenne, les adultes nichent dans un rayon de 77 km autour de leur lieu de naissance. Sur l'ensemble des individus marqués observés, 55 à 60 % sont reproducteurs. En 2009, 1274 poussins ont été marqués et seulement 48 individus ont été observés en 2013 (dont 1 individu marqué en Ardèche et nicheur en Lozère, comm. pers.).

GRANDES QUESTIONS AUTOUR DE LA PROTECTION DU BUSARD SAINT-MARTIN :

Le Busard Saint-Martin est une espèce en forte baisse mais dont le suivi et la protection sont difficiles : oiseau discret, sites de nidification souvent peu accessibles et difficiles à situer, problématique encore plus tendue avec les chasseurs qui ne connaissent pas son régime alimentaire,... Quelques suivis et protections sont déjà réalisés principalement dans des zones de surveillance de Busards cendrés (régions Centre, Champagne-Ardenne,...). Cependant, la répartition du Busard Saint-Martin n'est pas la même que celle du Busard cendré et certaines zones bien occupées par l'espèce ne sont

pas du tout suivies. La question, qui restera ouverte à la fin des rencontres du réseau busard, est donc de savoir s'il serait possible de mettre en place un réseau autour du Busard Saint-Martin avec comme objectif de réaliser à grande échelle un marquage alaire sur les poussins. Le contexte autour de cet oiseau est évidemment plus complexe et, pour l'instant, il manque des personnes susceptibles de chapeauter cette action, avec des outils déjà existants car élaborés au fil des années pour le Busard cendré.

ET ENCORE D'AUTRES PISTES À SUIVRE :

Interventions et comportements des busards

Le CNRS a étudié localement l'évolution des comportements des femelles de Busard cendré lors des interventions aux nids. La distance de fuite diminue au fur et à mesure du temps et les alarmes augmentent. Il semble donc que les comportements des busards évoluent au fil des années (adaptation). Le CNRS va proposer une fiche d'analyse de terrain pour étudier plus globalement l'évolution de ces comportements.

Couleurs des marques alaires et taux de survie

Un statisticien a étudié le taux de survie des oiseaux marqués en fonction des couleurs. Pour l'instant, aucun lien particulier entre les deux n'a pu être mis en évidence. Pour rappel, des restes de quelques busards marqués (orange et/ou bleu) avaient été trouvés dans des aires de Faucon pèlerin en Espagne lors des principales années de marquage alaire des busards.

Les Busards cendrés mélaniques et leur reproduction sont aussi un sujet d'étude qui s'annonce passionnant !

ET AILLEURS ? PLUSIEURS INTERVENTIONS NOUS EMMÈNENT HORS DE NOS FRONTIÈRES :

En Belgique, le Busard des roseaux :

La protection des busards est concentrée sur le Busard des roseaux en Flandre, (128 nids ont été recensés en 2012) car les Busards gris sont rares en Belgique. Ils constatent une baisse des effectifs (en 2002 : 320 couples, en 2010 : 150 couples,...) et une augmentation des nidifications en culture. Le travail a consisté en des prospections, des mesures sur site et la pose de trois balises type GPS sur des adultes. Les facteurs déterminants sur le succès de reproduction sont les densités de tiges et la hauteur d'eau. Le Busard des roseaux peut se contenter de zones de nidification étonnamment petites, et



même très proches des habitations. Aucune différence n'a été constatée sur le succès de reproduction entre les roselières et les cultures mais les résultats sont irréguliers et trop peu nombreux pour pouvoir généraliser.

En Pologne :

La protection des busards est très majoritairement menée par des professionnels et axée sur le Busard cendré, le Busard Saint-Martin ayant disparu. Les effectifs annoncés en 1990 (350 à 400 couples) ont été largement sous-évalués. En 2012, 3200 couples ont été estimés, soit 23% de la population de l'Union européenne. Les sites de nidifications sont concentrés sur les zones agricoles peu intensives dans des champs de petites surfaces, soit une forte densité à l'Est de la Pologne. On constate une baisse lente des effectifs et du succès de reproduction, liée aux changements climatiques et en particulier aux pluies lors de l'incubation.

Problématiques :

- Augmentation des surfaces de champs de maïs dans lesquels les busards ne peuvent pas chasser.
- Augmentation des populations de renards.
- Impact des parcs éoliens.

Modes de gestion mis en place : protections identiques à celles de la France et délimitation d'aires sans éoliennes dans un rayon de 2 km autour des sites de nidifications connus.

Espagne et Portugal :

Les effectifs de Busards Saint-Martin et Busards des roseaux sont stables. Le « réseau busards » est très chaotique et difficile à mettre en place de par le fonctionnement régional propre à l'Espagne. De plus, l'Espagne abrite un nombre d'espèces « patrimoniales » conséquent et la protection des busards n'est pas prioritaire. Peu de gens sont investis sur cette problématique. Environ 6000 couples de Busards cendrés ont été dénombrés en 2006 et il n'y a pas eu de nouvel inventaire depuis. Le réseau busards souhaite donc réaliser un inventaire en 2014. Au Portugal, aucun dénombrement global n'a été effectué mais on suppose une très forte baisse de population d'après les observations. Moins de 20% de la population portugaise est suivie et protégée, aucune mesure de conservation n'est en place.

Pays-Bas, Busards cendrés, puis Saint Martin et Hibou des Marais :

Moins de 100 couples de Busards cendrés sont présents en Hollande où cette espèce a failli disparaître dans les années 70-80. Il y a beaucoup de personnes volontaires et de bonnes relations avec les agriculteurs. La difficulté majeure est l'agriculture intensive. Des études et moyens de protection originaux ont été menés autour de la mise en place de bandes enherbées en bordure et à l'intérieur des champs cultivés, zones utilisées par les busards pour la chasse, en particulier lors des baisses d'effectifs de campagnols. Ces mesures de protection sont accompagnées de nouvelles mesures agro-environnementales et ont pour conséquence l'installation de nouvelles nichées. Suite à ces mesures, le Busard Saint Martin revient nicher ainsi que le Hibou des Marais.

Utilisation de l'espace par les Busards cendrés hivernant au Sahel :

Une future doctorante néerlandaise (Almut Schlaich) nous

présente son travail : grâce au balisage, elle peut suivre la vie de plusieurs oiseaux (et notamment d'un mâle) pour la 3ème année consécutive. Pour l'anecdote, elle repart au Sénégal cet hiver sur le site d'hivernage de cet oiseau et on croisera les doigts en espérant qu'il puisse lui livrer encore beaucoup d'informations... Entre 2 et 5 aires d'hivernage ont été répertoriées au Sud du Sahel, avec une régularité de l'occupation de ces sites chaque année. Les routes empruntées par les busards pour accéder à ces sites ne sont pas identiques chaque année et le temps passé sur chaque aire est directement lié aux effectifs de criquets. La dernière aire est celle occupée le plus longtemps. C'est à cette période, en fin d'hivernage que les busards passent le plus de temps en vol (pas loin de 6h...) mais c'est relatif, quand on sait (toujours grâce aux balises) qu'en période de nidification cela peut aller jusqu'à 12h ! Le site de Kelkhom est un site majeur d'hivernage avec un dortoir rassemblant parfois plus de 1000 individus.

Les busards européens hivernent au Sud Ouest du Sahel, du Sénégal au Tchad, sur de larges secteurs. Ils se déplacent durant l'hiver pour suivre les populations de criquets. Environ 20% des Busards cendrés nés en France hivernent au Sénégal. Les efforts de conservation doivent donc être ciblés sur 1 ou 2 sites sénégalais présentant une forte concentration d'individus. D'autres sites existent mais sont moins importants.

POUR FINIR ET SURTOUT CONTINUER !!

Le réseau a besoin de volontaires, pour maintenir l'effort de protection.

La communication concernant les busards est essentielle, indispensable, tant auprès du grand public que du monde agricole et des organismes publics, car il semble incroyable que ces oiseaux (les 3 busards nicheurs), aussi vulnérables soient-ils, ne soient toujours pas intégrés dans un PNA... ! Arrivons-nous à faire un suivi du Busard Saint Martin ? Le CNRS, en la personne de Vincent Bretagnolle, ouvre des pistes de recherches concernant entre autres : l'impact de la mortalité d'adultes de Busards cendrés lors du printemps 2012, l'étude des busards mélaniques par leur intégration dans des « colonies » et leur reproduction, ainsi que sur le comportement des busards, notamment des femelles lors des interventions humaines pour la protection des nichées.

Chargés de tant d'informations nous sommes à notre tour rentrés sur nos sites d'hivernages respectifs, la tête pleine de questions et avec la satisfaction d'avoir pu échanger et aller encore plus loin dans notre connaissance de ces oiseaux passionnants et de leur préservation.

Délégation Alepienne : Emmanuelle BARTHEZ, Jean-Luc BIGORNE, Patricia BONNEFILLE

Intervenants : S. Coeur (AOMSL), G. MOYNE (Athenas), V. Bernard (SOS Busards), M. Perrot (SOS Busards), V. Bretagnolle (CNRS), B. Grand (EPOB), J-L Bourrioux (GEPB), T. Printemps (GEPB), B. Arroyo (IREC), M. Bouzin (LPO Hérault), Y. Tariel (LPO Missions Rapaces), LPO Nord, X. Fichet (GODS), D. Krupinski (BOCIAN), B. Koks (Grauwe Kiekendief), A. Schaich (Grauwe Kiekendief), (INBO)

Sur fond d'enjeux financiers colossaux, le lobby agrochimique apparaît comme tout puissant. La longue crise du gaïcho et le bras de fer qui s'est récemment joué entre les apiculteurs et les fabricants, sous l'arbitrage pas forcément neutre des politiques et des scientifiques, nous amènent à considérer une situation d'ensemble qui fait froid dans le dos et concerne bien évidemment les chasseurs.

Avec 120 000 tonnes de pesticides agricoles par an, la France, juste derrière les Etats-Unis et le Japon, est le troisième utilisateur mondial de ces substances chimiques. Mais nous obtenons la première place de ce peu glorieux podium planétaire si nous calculons le rapport tonnage / superficie. Notre lutte contre les insectes, les moisissures et les plantes indésirables engage chaque année 5,5 kg de pesticides à l'hectare !

[...]

L'emploi des pesticides est devenu tellement banal qu'on oublie l'essentiel de ce qu'il faudrait retenir : ces produits sont fabriqués pour tuer des éléments du Vivant dont nous sommes le dernier maillon, en bout de chaîne. D'après l'Organisation mondiale pour la santé, les pesticides sont responsables d'un million d'empoisonnements humains jugés sérieux chaque année dans le monde, et pire encore, de 220 000 décès. Ces chiffres n'englobent pas les maladies chroniques (insuffisances respiratoires, allergies, atteintes hormonales, troubles neurologiques divers...). Le Centre international de recherche sur le cancer, basé à Lyon, a rendu publique une classification des substances actives commercialisées dans le cadre de nos frontières : sur les 500 de la liste, près de 10 % sont désignées comme cancérogènes.

Aspersion et enrobage

On sait depuis une quinzaine d'années, qu'employés par pulvérisation, les insecticides se dispersent largement dans l'atmosphère, puisqu'à peine 5 % des doses répandues se déposent sur les végétaux qu'on veut traiter. La recherche agronomique s'est donc tournée vers une technique alternative consistant à traiter les semences avant leur enfouissement dans le sol.

[...]

Avec l'enrobage, le gaspillage de produits actifs est insignifiant et les doses utilisées le sont donc en quantité moindre. Par aspersion ou pulvérisation, le traitement « conventionnel », en pleine surface, d'un hectare de terrain agricole met 10 000 m² de sol en contact avec le produit (lapalissade !); l'enrobage des graines expose seulement 50 m² de terre aux molécules chimiques : c'est 200 fois moins...

[...]

A partir de la décennie 80, la culture du pois protéagineux s'est beaucoup développée dans certaines régions françaises. Pour lutter contre les ennemis naturels de cette plante, la recherche se tourna vers l'enrobage des semences et, en 1993, elle mit sur le marché un insecticide du nom de furathiocarbe.

Les chasseurs furent les premiers à tirer la sonnette d'alarme, bientôt relayés par les associations colombophiles : les pigeons subissaient une mortalité importante dans les régions agricoles (tout particulièrement le département de la Somme) où la culture des pois était envisagée à vaste échelle. L'enrobage par la nouvelle substance fut d'emblée suspecté. La preuve de la dangerosité du furathiocarbe pour le groupe des colombidés fut apportée quelque temps après.

L'empoisonnement des pigeons par cette molécule ouvrit la voie à une étude de toxicovigilance associant un grand nombre de partenaires (fabricant, diffuseurs, agriculteurs, chasseurs, réseau SAGIR de l'ONCFS, écotoxicologue, Ministère de l'Agriculture...). Cette concertation permit d'amoindrir les risques d'ingestion de ce pesticide par les populations de pigeons : les semis de surface furent abandonnés au profit d'un enfouissement plus profond et la couleur d'enrobage la moins appétente pour ces oiseaux - en l'occurrence le noir.

Dans le cas très précis du Furathiocarbe, le Pigeon ramier s'est révélé infiniment plus sensible que les gallinacés et les canards : un seul pois consommé entraînant la mort de l'espèce dans 50 % des cas (contre 25 % des individus chez le Pigeon domestique).

Cet exemple montre de façon éloquent que la faune réagit, au cas par cas, à une molécule chimique particulière (y compris s'agissant d'espèces appartenant à un groupe homogène comme l'est celui des pigeons). Les tests en laboratoire, réalisés par les fabricants sur des espèces témoins (rongeurs en majorité), ne sont en aucun cas la garantie d'une totale innocuité d'un produit faisant brutalement irruption dans un milieu naturel. Depuis l'épisode furathiocarbe, deux autres pesticides, le gaïcho et le régent, n'ont fait que confirmer ce qui précède : à savoir la sensibilité de certaines espèces (et pas d'autres) à une molécule x ou y.

[...]



Jeune Tarier des prés - François LEGENDRE

Quand lui disparaît parce que l'on vient de traiter la parcelle où il niche, combien disparaissent avec lui ? Qu'est-ce qui s'infiltre dans le sol ? Qu'est-ce qui ruisselle ? Qu'est-ce qui diffuse dans l'air ?

PRODUITS PHYTOSANITAIRES : LA TRANSPARENCE EST-ELLE POUR DEMAIN ?

(extraits d'un article d'Yves THONNERIEUX, paru dans la revue : Plaisirs de la Chasse, 2013)

Le régent sur la sellette

Le fipronil est la molécule du régent. Elle sert à enrober les semences agricoles (tournesol, maïs) pour que leurs parasites souterrains les épargnent. Le Gouvernement a confié au professeur Narbonne, expert de l'Agence française de la sécurité sanitaire des aliments, le soin d'enquêter. Le rapport qu'il a remis au Ministère de l'agriculture, au début de l'année 2004, a débouché peu de temps après sur la suspension de la commercialisation du régent en France, au nom du principe de précaution.

[...]

Gaicho et apiculteurs

Ce produit à base d'imidaclopride, efficace contre les parasites des céréales à paille (blé, orge), du maïs, du tournesol et de la betterave, a été mis sur le marché au début de la décennie 90. Il aura fallu plus de 10 ans d'expertises et contre-expertises diverses pour que la dangerosité du gaicho soit finalement reconnue par paliers successifs. La première étape, en 1999, fut la suspension de son utilisation pour l'enrobage des semences de tournesol. Le 25 mai dernier, le Ministère concerné étendait cette interdiction au traitement des graines de maïs.

Ce sont les apiculteurs qui ont rapidement réagi. Mais le bilan est lourd pour la profession : des millions d'abeilles ont péri en une décennie et un certain nombre de producteurs ont jeté l'éponge face à l'inertie des autorités.

Au pic de son utilisation dans nos campagnes, le gaicho assurait la protection d'un tiers du tournesol cultivé et des trois-quarts des betteraves. On soulignera ici que la production de miel des 100 000 apiculteurs français (dont 3000 professionnels) est assurée à 40 – 60 % par les fleurs de colza et de tournesol. Entre 1995 et 2001, la récolte nationale de miel est passée de 32 000 à moins de 25 000 tonnes !

[...]

La mortalité hivernale au sein des ruches contaminées atteint 25 à 30 % des individus (contre 5 % en moyenne dans les ruches saines). L'imidaclopride est un neurotoxique qui brouille les réflexes et les stimuli régissant le travail des habitantes de la ruche.

[...]

Les scientifiques indépendants ont à nouveau dû faire entendre leur voix : dans le cas du tournesol (dont on rappellera que l'enrobage à l'imidaclopride est suspendu depuis 1999), le professeur Laurent estime que 60 à 70 % du produit entourant la graine semée se répand dans le sol et, comme les tiges et les feuilles sont souvent broyées et mélangées à la terre après la récolte, jusqu'à 90 % de l'imidaclopride initiale se retrouve dans la nature, ce qui est considérable !

En France, une commission d'experts diligentée par trois ministères (santé, écologie et travail) vient de rendre sa copie sur l'impact sanitaire des risques environnementaux actuels et à venir. Ce rapport, relayé par les médias à la mi-juin dernier, est particulièrement accablant. On peut y lire ce qui suit : « Indépendamment du vieillissement de la population et des conséquences connues du tabagisme, l'incidence globale des cancers a crû de 35 % en 20 ans. ». Parmi les causes d'une évolution si négative, figure « la diffusion de certains polluants dans nos milieux de vie (dans les sols, dans l'eau, dans l'air extérieur ou intérieur) et leur accumulation dans certains vecteurs d'exposition (l'alimentation notamment), du fait des activités industrielles, de leur présence dans de nombreux produits de consommation courante, ou de pratiques agricoles de culture intensive. » D'après la même source gouvernementale, les scientifiques les moins alarmistes considèrent que 7 à 20 % des cancers actuels sont imputables à des facteurs environnementaux excluant les comportements individuels à risque, comme la consommation de tabac et d'alcool. Une étude de la Commission européenne prouve que les pesticides polluent un peu plus d'une année sur l'autre les fruits, les légumes et les céréales que nous consommons. Sur les 18 pays échantillonnés par la Commission, nous sommes une nouvelle fois dans le trio de tête, avec les Pays-Bas et la Grèce. En 2000, plus de 54 % des végétaux commercialisés en France révélaient des traces de pesticides (contre 40 % à l'échelle de l'Europe). C'est 5 % de plus que l'année précédente ! Parmi ces 54 % de végétaux contaminés, près de 8 % l'étaient à des doses supérieures aux normes légales. On peut supposer que 4 ans plus tard, la situation n'a pu qu'empirer, puisque l'emploi croissant de pesticides crée des souches d'insectes et de champignons résistantes, ce qui incite encore et toujours à augmenter les doses pour obtenir les mêmes rendements. De surcroît, dans les régions agricoles d'Europe de l'ouest, les trois-quarts des eaux souterraines concentrent des résidus de pesticides supérieurs aux maxima admissibles. La France n'échappe pas à ce sinistre tableau et ce n'est pas tout à fait un hasard si nous sommes les premiers consommateurs mondiaux d'eau en bouteille : nos compatriotes n'ont tout simplement pas confiance – et les analyses toxicologiques leur donnent fréquemment raison ! – dans l'eau qui s'écoule du robinet de leur cuisine. Pour 20 % de la population française en effet, le réseau d'adduction en eau « potable » distribue un liquide qui contient des pesticides au-delà des normes souhaitables. C'est l'Institut français de l'environnement qui l'affirme...

Par ailleurs, Le Conseil national de l'air, dans un rapport de 2001, soulignait « un risque de pollution important de l'atmosphère en raison de la volatilité des composés contenus dans les pesticides ».

[...]

Malgré les interdictions dans une poignée de pays occidentaux, l'imidaclopride a encore de beaux jours devant elle à l'échelle de la planète : le gaicho est vendu dans 120 pays pour traiter 140 types de cultures agricoles !

Quand les pays riches claquent la porte à un produit jugé dangereux, le marché des pays émergents et du Tiers-monde ne se ferme pas pour autant. Un précédent fameux a ouvert la voie il y a une trentaine d'années : après que les pesticides organochlorés, du type DDT, furent interdits par la législation américaine et les états européens du club des « grands », ces insecticides poursuivirent leur « carrière » en Afrique...

Qu'en sera-t-il demain ?

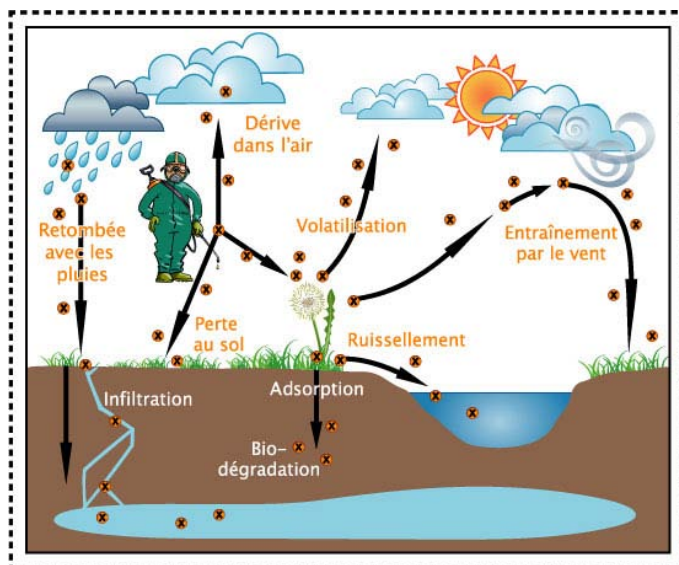
Une molécule chasse l'autre tant les enjeux financiers sont importants dans le domaine de l'agrochimie ! Actuellement, la clothianidine et le thiametoxam frappent à la porte du comité d'homologation des produits phytosanitaires. On espère qu'à la lumière des précédentes crises, les pouvoirs publics se montreront désormais plus prudents avant de

PRODUITS PHYTOSANITAIRES : LA TRANSPARENCE EST-ELLE POUR DEMAIN ?

(extraits d'un article d'Yves THONNERIEUX, paru dans la revue : Plaisirs de la Chasse, 2013)

donner leur feu vert.

Pour Philippe de Villiers (auteur d'un récent livre choc sur le scandale des pesticides), il importe d'abord de revoir le fonctionnement même de ce comité officiel habilité à délivrer aux laboratoires le droit de commercialiser leurs produits chimiques. Car, en l'état, ce service « est géré de fait par une personne ». Par ailleurs, l'existence d'« une cogestion de l'évaluation du risque avec les partenaires industriels » n'est pas de nature à rassurer les consommateurs, puisqu'il y aurait une « connivence entre celui qui autorise et celui qui produit ». Une structure réellement indépendante est donc à instaurer sans retard !



LES JARDINIERS DU DIMANCHE POLLUENT AUSSI SANS LE SAVOIR !

Nous sommes 13 millions de foyers français à bichonner notre petit carré de pelouse, à veiller jalousement sur la croissance de nos plants de tomates, à tailler avec soin notre haie ou nos rosiers grimpants. Dans cette nature reconstituée, le pissenlit n'est pas accueilli à bras ouverts et le puceron fait figure d'insupportable envahisseur.

Pour contrer ces ennemis jurés des potagers et des jardins d'agrément, 8 000 tonnes de pesticides viennent chaque année au secours du gazon et de la laitue. C'est à peine 7 % du total des produits phytosanitaires commercialisés en France. Les 600 000 agriculteurs traitent, certes, infiniment plus que les jardiniers du dimanche ; mais ils bénéficient d'un encadrement bien meilleur. Les particuliers font souvent usage de pesticides sans vraiment lire les notices. Sous-informés ou passant outre les conseils d'utilisation, ils prennent un produit pour un autre, assèment des doses surpuissantes pour éliminer dix limaces, traitent les jours de pluie ou en plein soleil, ne respectent pas la floraison qui fait le bonheur des abeilles et rincent sans précaution particulière les ustensiles souillés ou les pulvérisateurs. Du point de vue qui est le leur, la taille réduite de leur terrain et le jardinage qu'ils y pratiquent à l'échelle de leur famille ne sauraient avoir des conséquences fâcheuses pour l'environnement naturel pris dans sa globalité. Le niveau d'inconscience est tel que ces jardiniers dilettantes proposent volontiers à leurs enfants des fraises non lavées, alors que le dernier traitement insecticide remonte à quelques semaines. Les mêmes partisans d'une lutte chimique à tout va affirment fréquemment à leur entourage que leur production familiale de fruits et légumes est la garantie d'une alimentation beaucoup plus saine que ce qui se vend au (super) marché ! Alors que ce peut être l'inverse...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ALEPE : 22 MARS 2014 À FLORAC

**VOUS ÊTES CORDIALEMENT INVITÉS À PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ALEPE
QUI SE TIENDRA LE SAMEDI 22 MARS 2014 À FLORAC (AU RÉFECTOIRE DE SUPAGRO)**

Programme :

à partir de 8h30 : accueil autour d'un café
9h00 : assemblée générale ordinaire
- présentation du rapport moral par le président Rémi Destre
- rapport d'activité de l'année 2013
- rapport financier
- élection du conseil d'administration
Le point sur l'action juridique de l'ALEPE
Perspectives de l'année 2014, grandes orientations, projets.

12h30 : pique-nique convivial et chaleureux, avec les victuailles et spécialités que chacun apportera, en poursuivant les discussions

14h00 (selon la météo) : sortie naturaliste sur le causse (au dessus de Florac) : prospection pie grièche

16h30 : nos adhérents voyagent ! Comptes- rendus par André Brocard (Chili) et Jacky Brard (Madagascar)

Fin vers 17 h 30.

rendez-vous le
lendemain pour les
8^{èmes} Rencontres
naturalistes !
(programme en cours
d'élaboration)

CALENDRIER DES SORTIES ALEPE

WEEK-END DES 22 ET 23 FÉVRIER 2014 : WEEK-END NATURALISTE EN CAMARGUE

COMPLET ! Contact : François Legendre 06-76-26-34-28 ou fl1973@yahoo.fr

COURANT MARS - AVRIL 2014 : PROSPECTIONS PIES-GRIÈCHES

Contact : Fabien Sané 04-66-47-09-97 ou alepe-dir@wanadoo.fr

SAMEDI 19 AVRIL 2014 : EXPO PHOTO À CHIRAC

Sortie nature encadrée par Rémi Destre

Contact : Séverine Valy 04-66-47-09-97 ou alepe.severinemerly@orange.fr

SAMEDI 17 MAI 2014 : SORTIE NATURALISTE DANS LES GORGES DU TARN

Contact : Xavier Pédel : 04-66-32-57-92 ou xavier.pedel@wanadoo.fr

SANS OUBLIER LA PIAF'ACADÉMIE :

Rendez-vous tous les mercredis à partir de 18h30 au local de l'ALEPE à Balsièges. **Au programme :** révision des chants pour préparer le printemps, vidéos naturalistes, éventuellement sorties nocturnes... L'animation est partagée entre Christine (06 83 94 60 95) et Marie-Laure (06 31 03 19 70). N'oubliez pas de les contacter avant de venir !

ET LES SORTIES DE DERNIÈRES MINUTES ANNONCÉES

SUR LE BLOG : <http://lozere.alepe.over-blog.com/>

SUR LA LISTE DE DISCUSSION YAHOO (VOIR PAGE 3)

MOTS CROISÉS PAR DOMINIQUE SICARD - GRILLE N°10

HORIZONTAL

- I - A faire avec le printemps
- II - Egalement vieilli - Senteur
- III - Le meilleur est en peau de veau - Toujours vu, jamais identifié
- IV - Erlangen en partie - Note inversée - Cheville inversée
- V - Des Alpes ce sont des panicaux
- VI - Instrument à vent
- VII - Noire ou rouge
- VIII - Soldat - Chaume
- IX - Troubles en période de crue - Quel désordre chez cet homme averti !
- X - Double - Possessif

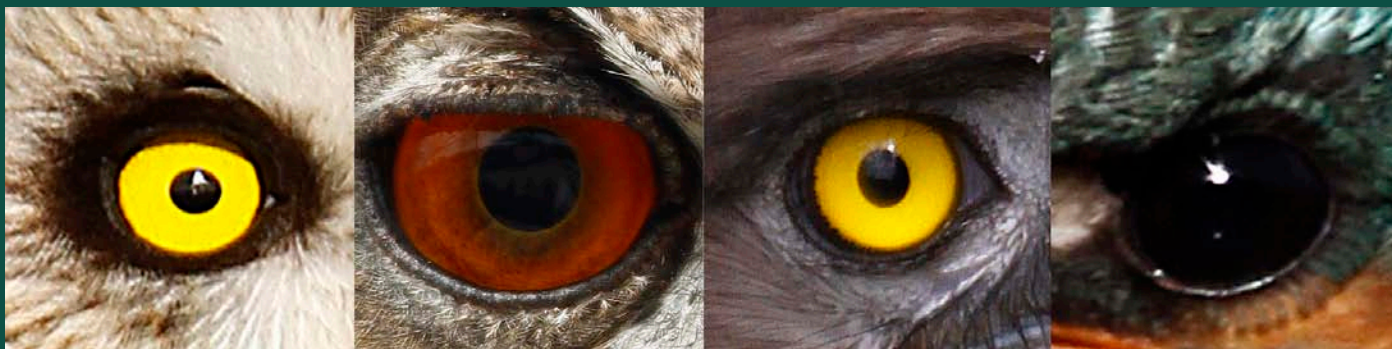
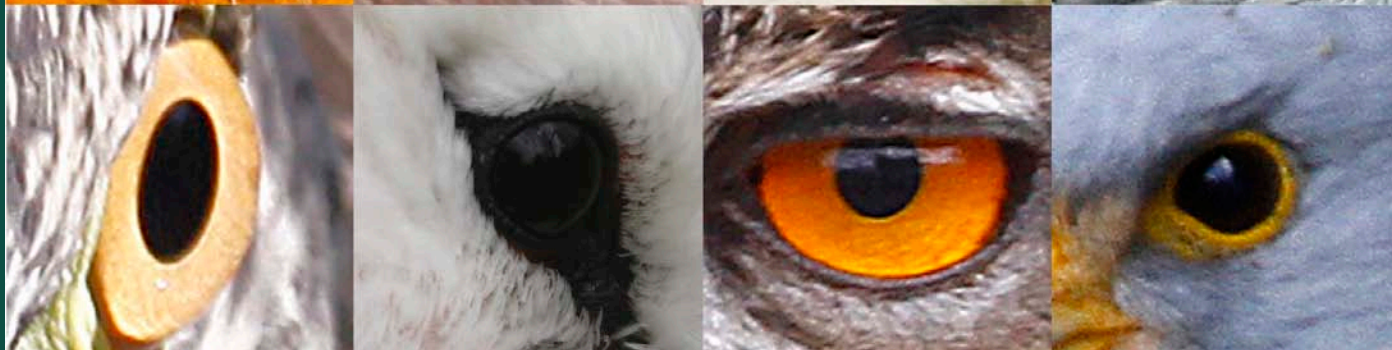
VERTICAL

- 1 - Relâches temporaires
- 2 - Répète mais amputé d'une note - Rouges, noir, bleu
- 3 - Plumage vivement coloré, bec fort et crochu, il nous préfère l'Afrique en hiver - Ont du mal à perdurer
- 4 - Oc d'aujourd'hui - Patriarche - Lettre grecque
- 5 - Couronne des blés
- 6 - Note - Listes en désordre
- 7 - Poème inversé - Palmier à huile
- 8 - Il se comporte en chien de chasse - N'a pas encore servi
- 9 - S'éclipse parfois - Fatigué
- 10 - Même sans « h » elles recevront de leurs prédécesseurs

MOTS CROISÉS PAR DOMINIQUE SICARD - GRILLE N°9 SOLUTIONS

HORIZONTAL : I Coccinelle - II Urée / Epais - III Hile - IV Sotte / Etat - V Ria / Amusa - VI ONU / Orée - VII Repar / Gê - VIII Guêpe / Eté - IX Epeire / Ans - X Sassenages

VERTICAL : 1 - Culs rouges - 2 Or / Oin / Upa - 3 Centaurées - 4 Ce / Epis - 5 Ré / Opère - 6 Ne / Ara / En - 7 Ephémère - 8 Laitue / Tag - 9 Lilas / Gêne - 10 Esetape / SS

A**B****C****D****1****2****3****4**

QUIZZ "YEUX"

proposé par André Brocard - Réponses au prochain numéro !

Assemblée générale le 22 mars
8èmes Rencontres naturalistes le 23 mars
à Florac (SupAgro)

ON VOUS ATTEND NOMBREUX !